

# Présentation du second semestre

Stefan Schwoon  
Département Informatique  
Ecole Normale Supérieure de Cachan

Janvier 2019

# Le second semestre

## Contenu

- ▶ cours (Info / Maths / cours avec Ulm)
- ▶ stage
- ▶ diplôme Anglais

## Emploi du temps

- ▶ 2e semestre : 21 janvier – 31 mai
- ▶ stage : juin/juillet

# Le second semestre

## Le parcours

- ▶ Les cours obligatoires d'informatique : Logique, Langages Formels
- ▶ L'anglais (par groupe de niveau, avec les étudiants de mathématiques) ; validation par un diplôme Cambridge Advanced.
- ▶ Les cours facultatifs d'informatique : Cryptologie, Lambda-calcul, Bases de données, Programmation 2, [Algorithmique 2](#)
- ▶ Des projets : Programmation 2, Logique, Bases de données
- ▶ Un stage de recherche de 6 à 8 semaines en province ou à l'étranger qui est nécessaire pour le diplôme de l'ENS.

# Cours de maths

- ▶ EDO 2, AC, Proba 2
- ▶ Calendrier particulier : EDO2 jusqu'en mai, les autres terminent fin mars
- ▶ Informer Laure Quivy de votre participation (parcours Info)
- ▶ Attention aux rattrapages !

# Contrôle des connaissances (1)

## Conditions de validation du L3

- ▶ au moins 60 crédits ECTS
- ▶ Cours obligatoires d'informatique : Programmation 1 (S1, 8 ECTS), Calculabilité et Complexité (S1, 8 ECTS), Algorithmique 1 (S1, 8 ECTS), Logique (S2, 8 ECTS), Langages Formels (S2, 8 ECTS)
- ▶ Anglais (2 ECTS)
- ▶ au moins 50 crédits en cours d'informatique dont au moins 4 crédits en projets de programmation.

La note finale est la moyenne des 60 meilleurs crédits respectant la condition suivante :

au moins 50 crédits obligatoires dont au moins 4 crédits de projets

# Contrôle des connaissances (2)

## Conditions (partielles) de validation du diplôme de l'ENS

- ▶ Licence d'informatique
- ▶ Stage de recherche
- ▶ au moins 75 crédits au total
- ▶ pour les étudiants en cursus informatique, au moins 60 crédits en informatique dont au moins 6 crédits en projets.

## Rattrapages et compensation

- ▶ Si vous ne validez pas un cours en première session, vous avez droit à un rattrapage ; contacter le responsable du cours au cas où.
- ▶ Il n'y a pas de compensation *automatique* pour les cours non validés.
- ▶ On ne compense pas deux cours obligatoires.
- ▶ Pas de compensation sans avoir entamé la seconde session.

## Le stage

- ▶ **En janvier** : Réflexion avec votre tuteur sur les choix de sujets, contraintes géographiques, etc.
- ▶ **Début février** : Recherche des personnes à contacter, les priorités, etc.
- ▶ **Mars** : Obtention de l'accord de principe d'un encadrant.
- ▶ **Avril** : Finalisation du sujet, des dates, et des questions pratiques.
- ▶ **Mai** : Convention de stage, billets, etc.



# Serveur pédagogique

Rappel :

[https://admin.dptinfo.ens-cachan.fr/serveur\\_pedagogique/](https://admin.dptinfo.ens-cachan.fr/serveur_pedagogique/)

- ▶ Choix de cours rouvert pour la deuxième semestre
- ▶ Validation par responsable d'année
- ▶ Saisie de stages

# Conseil du département

Vous devez élire un délégué + un suppléant

- ▶ Date : début février, présence : délégués
- ▶ Retour sur le déroulement de la scolarité, suggestions
- ▶ Notamment : format des TD, tutorat

# Actualités

- ▶ mercredi 23 le matin : conférence pour parcours Info
- ▶ échange dans la première semaine : Cours et Projet Logique

Questions ?